

PROGRAMME

Formation initiale "Évacuation des personnes (guide file/sert file) / Incendie ou Autres " / Intra

Réf : EVAC_PERS / FI / INTRA
Dernière MAJ : 30/11/2022**Date(s)** : En fonction de la demande**Durée** : 3.50 heures (0.50 j)**Horaires** : 8:30-12:00 / 13:30-17:00**Tarif HT pour la session** : 0.00€

En cas de prise en charge par votre OPCO avec subrogation de paiement, merci de nous communiquer l'information et nous transmettre le numéro d'agrément avant la facturation. A défaut, la facture vous sera imputée dans sa totalité.

Lieu : Lieu à confirmer selon les cas**Effectif** : 1 - 10 participant(s)**Délai d'inscription** :

La limite d'inscription est fixée à 10 jours ouvrés avant le début du stage (sous réserve de places disponibles).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription donnera lieu à un entretien téléphonique avec l'entreprise. L'objectif est de permettre, avant la formation, à EP FORMATION de valider ou non la faisabilité de l'accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Public :

- Toutes les personnes amenées à intervenir face un risque d'incendie ou face à un incendie déclaré

Prérequis :

L'entreprise doit s'assurer au préalable que l'apprenant réponde aux prérequis de la formation visée.

- Etre âgé de plus 18 ans et plus
- Présenter une pièce d'identité
- Se présenter avec sa tenue de travail (la manipulation des extincteurs et les exercices pouvant être salissants)

Objectifs pédagogiques

- Assurer l'évacuation de l'ensemble du personnel de l'entreprise et/ou des visiteurs en cas d'incendie, et ce sans panique ni accident
- Manipuler un extincteur

Contenu de la formation (déroulé pédagogique)

- PARTIE THEORIQUE :
 - Rappel de la réglementation
 - Les risques
 - Les consignes: - Alarme - Alerte - Procédures d'évacuation
 - Le rôle du responsable d'étage / de lieu
 - Le rôle du guide et serre-file

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |

Site internet: <https://www.ep-formation42.fr> | Certification Qualiopi n° FR068744-1

Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat

- Le rassemblement du personnel et des visiteurs : - Consignes - Modalités d'accueil des secours extérieurs
- PARTIE PRATIQUE :
 - Exercice concret : reconnaissance des itinéraires et des moyens d'évacuation – équipements de sécurité et point de rassemblement
 - Manipulation d'extincteur

Résultats attendus à l'issue de la formation

Réussite au QCM de validation en fin de formation et à l'épreuve pratique

Modalités d'évaluation

La réussite QCM théorique nécessite l'obtention d'une note minimum de 9/16

Le réussite à l'épreuve pratique est validée si l'apprenant arrive à maîtriser le début d'incendie

Détail sur la certification

Délivrance des documents suivants:

- Certificat de réalisation (avec réussite ou échec au QCM écrit et épreuve pratique)

Validité

3 an(s)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur et préventionniste incendie (formé par le CNPP)

Méthodes et moyens utilisés

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Matériel spécifique (adapté en fonction de l'entreprise) : générateur de feu réel écologique, extincteurs à eau + additif, extincteurs CO2, extincteurs poudre (sur demande du client), bouteille de gaz (fuite de gaz enflammé), friteuse, RIA, extincteurs en coupe, couverture anti-feu, trousse de secours

Dispositif de suivi, d'exécution, d'évaluation et de résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Fiche des attentes de l'apprenant
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Tours de table réguliers pour valider l'acquisition des connaissances
- Formulaire d'évaluation de la formation

Conditions de réussite pour le bon déroulement de la formation

A fin de garantir le bon déroulement de cette formation, les règles suivantes doivent être respectées par l'entreprise et l'apprenant :

- Le contenu du programme de formation devra être lu par l'apprenant avant le premier jour de formation.
- La convocation, le programme, le règlement intérieur et le plan d'accès devront être remis en main propre de l'apprenant.
- L'apprenant s'engage à participer à la totalité du programme de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en oeuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |

Site internet: <https://www.ep-formation42.fr> | Certification Qualiopi n° FR068744-1

Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat